



27.09.2022 - 14:59 Uhr

Primes maladie 2023: la LAMal dans une impasse?

Bern (ots) -

Après la faible baisse des primes intervenue en 2022, voilà le retour de balancier. Les conséquences du COVID-19, les progrès technologiques, le changement démographique, et avec lui le vieillissement de la population, entraînent une hausse des coûts et donc des primes. Or le renchérissement et les augmentations de salaire du personnel de la santé ne sont pas encore comptabilisés dans les primes 2023.

En 2021 déjà, H+ avait averti que le taux d'augmentation des primes pourrait être plus fort en 2023 et les années suivantes qu'entre 2021 et 2022. Cette thèse se confirme avec l'annonce officielle pour l'an prochain. Les nouvelles primes reflètent désormais les coûts des prestations fournies par les hôpitaux et les cliniques durant la pandémie, ceux du rattrapage des interventions qui avaient dû être reportées ainsi que les coûts médicaux ultérieurs, engendrés par le COVID long par exemple.

En plus du COVID-19, les progrès technologiques, la croissance démographique et le vieillissement de la population exercent une influence sur l'évolution des coûts. Il en résulte une demande accrue des patientes et des patients en prestations des hôpitaux et des cliniques, ce qui contribue à la hausse.

Le renchérissement n'est pas encore inclus dans les primes 2023

Le renchérissement plombe actuellement les factures des hôpitaux et des cliniques. Mais ces établissements ne peuvent pas répercuter leurs coûts supplémentaires sur les prix comme le font les autres entreprises. Dans le domaine AOS, ils sont liés par les tarifs de l'assurance sociale. Ces tarifs sont négociés avec les assureurs et approuvés par les autorités compétentes. Déjà chroniquement trop bas, ils doivent d'urgence être, au minimum, adaptés au renchérissement afin d'amortir les effets de l'actuelle crise de l'énergie et des prix de ce dernier secteur.

L'inflation et le choc de l'augmentation des primes vont accentuer encore la pression politique sur les coûts de la santé et compliquer l'adaptation des tarifs. La branche est confrontée à un défi qu'elle ne pourra pas surmonter entièrement avec ses propres moyens. Des projets visant à la maîtrise des coûts réduisent encore la marge de manœuvre économique des hôpitaux et des cliniques et accentuent l'insuffisance de financement dans les domaines ambulatoire et stationnaire. Si la Suisse veut maintenir le niveau de soins dont dispose aujourd'hui la population, les responsables politiques ne pourront pas faire autrement que de discuter de solutions complémentaires ou alternatives de financement. Et il faudra procéder nettement plus rapidement qu'on le fait habituellement en Suisse.

Contact:

H+ Les Hôpitaux de Suisse
Anne-Geneviève Bütikofer, directrice
Tél. 031 335 11 63
medien@hplus.ch